

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
01/02/2019

L'an deux mille dix neuf et le onze février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absent excusé :
M. AMOUROUX (Proc. M. SANS)

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 2.6
Mission permis d'aménager
du futur lotissement.

Madame DALLA-ZANNA Rosanna a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par :

- délibération du 9 juillet 2018, le Conseil Municipal avait confié l'étude de faisabilité pour la création d'un lotissement sur la parcelle n° A 236 au Cabinet Dessens-Francesconi ;
- délibération du 22 octobre 2018, le Conseil Municipal avait confié la réalisation des prestations topographiques et foncière de ce projet au cabinet Dessens-Francesconi ;

Monsieur le Maire présente l'avant-projet pour validation au Conseil Municipal et ajoute qu'il y a lieu maintenant d'élaborer le dossier de demande de Permis d'Aménager.

Il précise qu'il a demandé au Cabinet Dessens-Francesconi qui a réalisé les études préalables de faire une proposition.

Monsieur le Maire donne lecture de l'offre pour :

- la demande de permission de voirie,
- l'élaboration du dossier de demande de permis d'aménager, au lot, comprenant la participation de l'architecte au PAPE pour un montant H.T de 7 310 € ;

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **valide** l'avant-projet du futur lotissement,
- **confie** l'élaboration du dossier de demande de permis d'aménager au cabinet Dessens-Francesconi pour un montant H.T de **7 310 €**.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **14.02.2019**

Pour copie conforme

En mairie, le 12 février 2019

Le Maire,

C. SANS

